



COMPAGNIE NATIONALE DES BIOLOGISTES ET ANALYSTES EXPERTS

Compagnie Affiliée au Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice

DEMANDE D'ADHESION à la CNBAE

(cf statuts révisés du 8 avril 2013 et règlement intérieur)

Président

Dr Jean-Michel GAULIER

CHU - Centre de Biologie Pathologie
Laboratoire de Toxicologie
59037 LILLE Cedex
jean-michel.gaulier@chru-lille.fr

Past-Présidente

Dr Véronique DUMESTRE-TOULET

Laboratoire TOXGEN
11 rue du Cdt COUSTEAU
33100 BORDEAUX
vdumestr@toxgen.fr

Vice-Président

Dr Christophe DOCHE

Laboratoire de toxicologie
Hôpital Jacques Monod
29 avenue Pierre Mendès France
76290 MONTIVILLIERS
christophe.doché@ch-havre.fr

Vice-Présidente

Dr Bénédicte LELIEVRE

Laboratoire de Pharmacologie Toxicologie
CHU D'Angers - 4, rue Larrey
49933 ANGERS cedex 9
belelievre@chu-angers.fr

Secrétaire National

Dr Fabien BEVALOT

8 rue des vignes
25110 VERNE
secretariat@cnbae.org

Secrétaire Adjoint

Dr Nicolas GAMBIER

Service de Pharmacologie Toxicologie
Bâtiment de Biologie et de Biopathologie
Rue du Morvan
54500 VANDOEUVRE LES NANCY
n.gambier@chru-nancy.fr

Trésorier

Luc HUMBERT

CHU - Centre de Biologie Pathologie
Laboratoire de Toxicologie
59037 LILLE Cedex
l-humbert@chru-lille.fr

Trésorier Adjoint

Dr Thomas GICQUEL

Laboratoire de toxicologie biologique et
medicolégale – Hôpital Pontchaillou
2, rue Henri Le Guilloux
35000 RENNES
Thomas.gicquel@chu-rennes.fr

Enquêtes ANSM

Dr Hélène EYSSERIC

Laboratoire de Pharmacologie-
Pharmacogénétique-Toxicologie
Institut de Biologie et de Pathologie
CHU de Grenoble Alpes - CS 10217
38043 GRENOBLE Cedex 9
Heysseric@chu-grenoble.fr

Veille réglementaire & législative

Dr Vincent CIRIMELE

Laboratoire CHEMTOX - 3 rue Grüninger
67400 ILLKIRCH
vcirimele@labochemtox.com

Experts Génétique

Rémi HIENNE

Laboratoire TOXGEN
11 rue du Cdt COUSTEAU
33100 BORDEAUX
rhienne@toxgen.fr

NOM :

PRENOM :

ADRESSE:

E-mail (indispensable, toutes les informations et appel de cotisation sont faits par courriel) :

TEL : port :

FONCTIONS:

COUR D'APPEL:

Rubriques et spécialités de la liste des Experts dans lesquelles vous êtes inscrit :

Pour être membre titulaire de la CNBAE, il faut remplir les conditions suivantes :

- Exercer une activité biologique, toxicologique, pharmaceutique, médicale, scientifique, d'enseignement ou de recherche.
- Etre inscrit sur une liste de cour d'appel dans l'une des rubriques :
F-5 (Biologie médicale et Pharmacie), G-7(Toxicologie médicolégale), G-8 et G-9 (Biologie moléculaire et identification par empreintes génétiques), G-10 (Pharmacogénétique et toxicogénétique).

Les experts inscrits à titre probatoire sur une liste de cour d'appel peuvent également postuler

- Présenter au Président ou au secrétaire national (coordonnées ci- contre), une demande d'adhésion accompagnée des pièces justificatives suivantes:

- Le courrier d'inscription sur la liste des experts de la cour d'appel et/ou de cassation avec indication de la (des) rubrique(s)
- Le courrier de parrainage d'un membre de CNBAE
- Un curriculum vitae abrégé

Le conseil d'administration statue en toute souveraineté sur les demandes d'admission

Les membres actifs de la CNBAE s'obligent par le règlement de leur cotisation à respecter les statuts de l'association consultables sur le site www.cnbae.org